Centre des Œuvres Universitaires et Sociales d'Abomey Calavi

(COUS-AC)

Personne Responsable des Marchés Publics

MARCHE DEFOURNITURES

PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Appel d'offres n° F_SCM_103877 du 14/11/2025

Objet Achat des vivres pour les repas aux étudiants et pour le JIC par accord-cadre à bon de commande sur 12 mois étalés sur 2025 et 2026

Source de financement : *BUDGET COUS-AC*

Gestion : *2025*

Imputation budgétaire : *60210*

Accord de prêt : *Non Applicable*

Commencé le *17/12/2025*
Achevé le *17/12/2025*

Décembre 2025

Procès–verbal d'attribution provisoire

Objet : Dossier d'appel d'offres n° F_SCM_103877 du 14/11/2025 relatif à l'achat des vivres pour les repas aux étudiants et pour le JIC par accord-cadre à bon de commande sur 12 mois étalés sur 2025 et 2026.

Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert National

L'an deux mille vingt-cinq et le mercredi 17 décembre 2025 à 15 heures, dans la salle de conférence de la direction du COUS-AC située à Gbégamey 01 BP 2236, tél 21 30 32 43, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.
Ont pris part à cette séance conformément à la note de service/décision *[insérer la référence] :*

- **Président** : GOUGOUNON Cyril kocou
- **Rapporteur** : BALLO Victor
- **Membres** :

- BELLO B. Zoulaykba, Représentante de l'Agent Comptable ;
- AWOYODO Simple, Représentant de Responsable du Service Technique ;
- DAGBEY Jaurès, Juriste.

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le(s) tableau(x) synthèse(s) ci-après :

Lot Unique	**Intitulé** : Achat des vivres pour les repas aux étudiants et pour le JIC par accord-cadre à bon de commande sur 12 mois étalés sur 2025 et 2026
Procédures	
Mode de passation	**Appel d'offres Ouvert National**
Justification	**Conformément à la règlementation en vigueur**
Références de l'autorisation de l'organe de contrôle	**PV N° 008-CCMP/COUS-AC/2025 05 novembre 2025**
Soumissionnaire(s) [*soumissionnaires en liste*]	
LOT UNIQUE : NEC SARL **ODEYEMI GROUP**	
Soumissionnaires écartés	
LOT UNIQUE	
Soumissionnaires	
LA FLEUR SACREE	Le pli du soumissionnaire LA FLEUR SACRÉE a été rejeté pour défaut de présentation de l'enveloppe extérieure. En effet, le soumissionnaire a mentionné sur l'enveloppe extérieure : « À la Personne Responsable des Marchés Publics du COUS-AC » au lieu de Centre des Œuvres Universitaires et Sociales d'Abomey-Calavi, tel qu'indiqué à l'IC 1.1 des DPAO ;

GBENONGBE SARL	Le pli du soumissionnaire GBENONGBE SARL a été rejeté pour défaut de présentation de l'enveloppe extérieure. En effet, le soumissionnaire a inscrit sur l'enveloppe extérieure des ajouts non exigés par le DPAO, notamment : « SIS À GBEGAMEY, 2e VON APRÈS LA POSTE EN QUITTANT L'ENEAM POUR VODJÈ ». Il a également inscrit sur l'enveloppe extérieure le numéro de l'avis du DAO, ce qui n'est pas demandé par les DPAO à la clause 22.2 (b) ;
GIG INTERNATIONAL	Le pli du soumissionnaire GIG INTERNATIONAL a été rejeté pour défaut de présentation de l'enveloppe extérieure. En effet, le soumissionnaire a ajouté des mentions telles que la référence de l'avis d'appel d'offres sur l'enveloppe extérieure, ce qui n'est pas demandé par les DPAO à la clause 22.2 (b) ;
STRUCTURA SOLUTION	Le pli du soumissionnaire STRUCTURA SOLUTION a été rejeté pour défaut de présentation de l'enveloppe extérieure. En effet, le soumissionnaire a ajouté des mentions telles que la référence de l'avis d'appel d'offres sur l'enveloppe extérieure, ce qui n'est pas demandé par les DPAO à la clause 22.2 (b) ;
MEGALUX INTER	Le pli du soumissionnaire MEGALUX INTER a été rejeté pour défaut de présentation de l'enveloppe extérieure. En effet, le soumissionnaire a ajouté des mentions telles que : « Attention : Personne Responsable des Marchés Publics, Centre des Œuvres Universitaires et Sociales d'Abomey-Calavi, SIS À GBEGAMEY, 2e VON APRÈS LA POSTE EN QUITTANT L'ENEAM POUR VODJÈ, au 2e étage, aile gauche, 4e bureau à droite ». Il a également inscrit sur l'enveloppe extérieure le numéro de l'avis du DAO, ce qui n'est pas demandé par les DPAO à la clause 22.2 (b).
ESSE GROUP	L'offre du soumissionnaire ESSE GROUP a été rejetée au motif que les cartes grises des camionnettes fournies attestent de capacités inférieures à six (06) tonnes, contrairement aux exigences du dossier d'appel à concurrence.
NAELLE ET FILX	L'offre du soumissionnaire NAELLE ET FILS a été rejetée au motif les cartes grises des camionnettes fournies attestent de capacités inférieures à six (06) tonnes, contrairement aux exigences du dossier d'appel à concurrence
- Le soumissionnaire **ODEYEMI ET FILS est** classé 2ème	
Attributaires	
LOT UNIQUE	
Nom	**STE NEC SARL**
Montant proposé	**112 088 427 TTC**
Montant évalué (corrigé)	**112 088 427 TTC**
Montant évalué (corrigé)	-
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Achat des vivres pour les repas aux étudiants et pour le JIC par accord-cadre à bon de commande sur 12 mois étalés sur 2025 et 2026
Prix	**135 000 000 TTC**
Délai d'exécution	12 mois
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant
Autres	Néant

Au regard des informations inscrites dans le(s) tableau(x) ci-dessus, la Commission ou le Comité d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation des lots	Attributaire	Montant
Lot Unique	NEC SARL	112 088 427 TTC
TOTAL		**112 088 427 TTC**

Le Président a clôturé la séance à 16 heures.

Fait à Cotonou, le 17 Décembre 2025

Ont signé

Le Président

GOUGOUNON Cyril kocou

Le Rapporteur

BALLO Victor

Les membres

Représentant de l'Agent Comptable/CF

BELLO B. Zoulaykla

Juriste

DEGBEY Jaurès

Représentant du Responsable du Service Technique

AWOYODO Simplice